

REÇU LE 16 SEP. 2019

Envoyé en préfecture le 10/09/2019  
Reçu en préfecture le 10/09/2019  
Affiché le   
ID : 085-218501021-20190905-20190905010-DE

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRAND'LANDES**

Nombre de conseillers  
En exercice : 13  
Présents : 09  
Votants : 09

L'an deux mille dix-neuf, le cinq septembre, le Conseil Municipal de la commune de Grand'Landes (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Pascal MORINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 août 2019

Présents : Pascal MORINEAU, Murielle GUILBAUD, Jean-Paul GUILBEAU, Evelyne LEGALL, Marc-Antoine GOURAUD, Sébastien PERRAUDEAU, Jeanne GOYAU, Nicolas JOLY, Nicandro DIAS PEREIRA.

Excusées : Jacqueline PETER, Manuela BATY, Isabelle THOMAZEAU

Absent : Bernard CROZEL.

Monsieur Sébastien PERRAUDEAU a été élu secrétaire.

\*\*\*\*\*

Délibération n° 20190905010

**Objet : SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PAYS YON ET VIE – ARRÊT DU PROJET**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Yon et Vie arrêté et invite l'assemblée à émettre un avis.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Émet un avis favorable à l'arrêt du projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Yon et Vie tel que présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire



Signé par : Pascal Morineau  
Date : 10/09/2019  
Qualité : Maire de Grand'Landes

